

Havelange, le 18 février 2026.

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

Du 11 février 2026

Prochainement (dates à fixer)

Organisation de groupes de travail pour affiner certains projets prioritaires

Voir point 3 du présent compte-rendu.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 03 décembre 2025

Le compte-rendu est approuvé.

2. Priorisation des projets

Lors de la précédente réunion, les membres ont effectué un travail d'appropriation des projets à partir d'un livret de projets.

Pour préparer cette réunion, chaque membre a pu, de façon individuelle, faire part de ses priorités en complétant un questionnaire en ligne.

Les membres ont pu échanger à partir des résultats de ce sondage ainsi que de la décision du Collège concernant le nombre de projets à arrêter dans le PCDR (+/-30), du nombre de projets par lot (+/-10) et du nombre de projets d'envergure à prévoir par lot (2 à 3 max).

Le but est de faire une proposition de priorisation au Collège et d'identifier les fiches sur lesquelles un travail de fond devra être fait pour préciser les besoins, la description du projet, ...

Résultats du questionnaire en ligne :

- 15 membres ont répondu au sondage.
- Le classement a été effectué comme suit : 3 points pour les projets choisis en lot 1, 2 points pour ceux choisis en lot 2 et 1 point pour le lot 3.

NB : ce mode de calcul est un choix de la FRW que celle-ci applique aux autres PCDR des autres communes qu'elle accompagne.

⇒ Les 12 premiers projets susceptibles d'être dans le lot 1 :

NB : en rouge les projets subventionnables en développement rural

FP 29 : Aménager les coeurs de village	10	5	0	30	10	0	40
FP 1 : Soutenir les petits producteurs	8	6	1	24	12	1	37
FP 28 : salle de village à Evrehailles	9	4	1	27	8	1	36
FP 19 : Développer le secteur touristique	8	5	1	24	10	1	35
FP 31 : Sécurité routière	6	8	0	18	16	0	34
FP 7 : Aménagement du terrain de tennis de Yvoir centre	5	8	2	15	16	2	33
FP 22 : Pollution et déchets	6	6	2	18	12	2	32
FP 5 : Avoir un ou des lieux d'accueil pour les producteurs locaux	6	5	3	18	10	3	31
FP 20 : Actions en faveur de la biodiversité	5	7	2	15	14	2	31
FP 24 : Sensibilisation à la protection de la nature	5	7	2	15	14	2	31
FP 30 : Mobilité Douce	5	7	2	15	14	2	31
FP 14 : Attractivité médicale	4	9	1	12	18	1	31

⇒ Les 18 projets suivants sont :

FP 9 : Favoriser les rencontres entre jeunes et aînés	4	8	2	12	16	2	30
FP 26 : Gérer les risques d'inondations	4	8	2	12	16	2	30
FP 33 : Gestion du patrimoine bâti communal	2	11	2	6	22	2	30
FP 4 : Création d'un centre intergénérationnel à côté d'un centre de jour dans l'ancienne école de Dorinne	4	7	3	12	14	3	29
FP 21 : Révision de l'Atlas des chemins et sentiers	4	7	3	12	14	3	29
FP 23 : Vers des énergies durables	2	11	1	6	22	1	29
FP 34 : Maintenir la vie dans les villages (activités - remorque festive - ...)	2	11	1	6	22	1	29
FP 8 : Organiser un marché local- disposer d'un lieu	4	5	6	12	10	6	28
FP 25 : Développer le secteur HORECA	2	9	4	6	18	4	28
FP 6 : Création d'une maison de repos à Yvoir	3	7	4	9	14	4	27
FP 27 : Journée du bien commun et de la nature	3	7	4	9	14	4	27
FP 13 : Favoriser l'accès à la terre	2	8	4	6	16	4	26
FP 40 : Tendre vers la multimodalité	2	8	3	6	16	3	25
FP 11 : Mener une réflexion sur les types de logements en fonction des âges	3	5	5	9	10	5	24
FP 17 : Développer le volontariat	1	8	5	3	16	5	24
FP 10 : Création de relais citoyens	1	8	4	3	16	4	23
FP 39 : Réflexions sur l'hébergement touristique	1	8	4	3	16	4	23
FP 18 : Politique coordonnée de la parentalité	1	7	6	3	14	6	23

⇒ Les 10 projets restants sont :

FP 37 : Maison des jeunes de Durnal	1	7	5	3	14	5	22
FP 16 : Reconnaissance VADA							
"Ville Amie des aînés"	1	6	7	3	12	7	22
FP 32 : Création de valves informatifs	1	6	7	3	12	7	22
FP 36 : Révision du plan de secteur	0	8	6	0	16	6	22
FP 2 : Créer une régie communale des Sports	1	5	8	3	10	8	21
FP 12 : Création d'une associations des commerçants	0	7	7	0	14	7	21
FP 3 : Organier un "salon" du territoire	1	5	7	3	10	7	20
FP 15 : Créer une régie de la culture	0	6	8	0	12	8	20
FP 35 : Réaffectation des églises	0	5	9	0	10	9	19
FP 38 : Rénover le presbytère de Houx	0	4	9	0	8	9	17



Echanges – Remarques ...

- Maison de village de Evrehailles.
Bertrand informe les membres de la CLDR que la Commune est sur le point d'acheter la

ferme du Buc, ce qui permettrait de répondre à la demande des habitants d'Evrehailles. Ce projet ne serait donc pas financé en développement rural vu les délais.

Les membres connaissant l'endroit, mentionnent la nécessité de permettre l'accès aux PMR, et de faire des aménagements en termes d'acoustique. Les aménagements extérieurs pourraient faire l'objet d'une demande de subvention en développement rural.

- Regroupement de fiches

Certaines fiches pourraient être fusionnées : FP31 sécurité routière et FP30 Mobilité douce, FP1 Soutenir les petits producteurs et FP5 Avoir un ou des lieux d'accueil pour les producteurs locaux.

Ces éléments seront discutés en groupe de travail au moment où les projets seront affinés (description, besoins, ...)

- Aménager les cœurs de village

Ce projet est ressorti en première priorité. Cependant tous les cœurs de village ne sont pas concernés. Il s'agira également d'affiner les besoins en groupe de travail et de déterminer les cœurs de village concernés.

- Projets déjà sur le point d'être réalisés

FP2 Créer une régie communale des sports et FP36 Révision du plan de secteur. Il s'agit de deux projets qui font partie du PST d'Yvoir.



Proposition de la CLDR

Sur base des échanges, il est proposé de présenter au Collège les résultats du sondage tels quels sachant que :

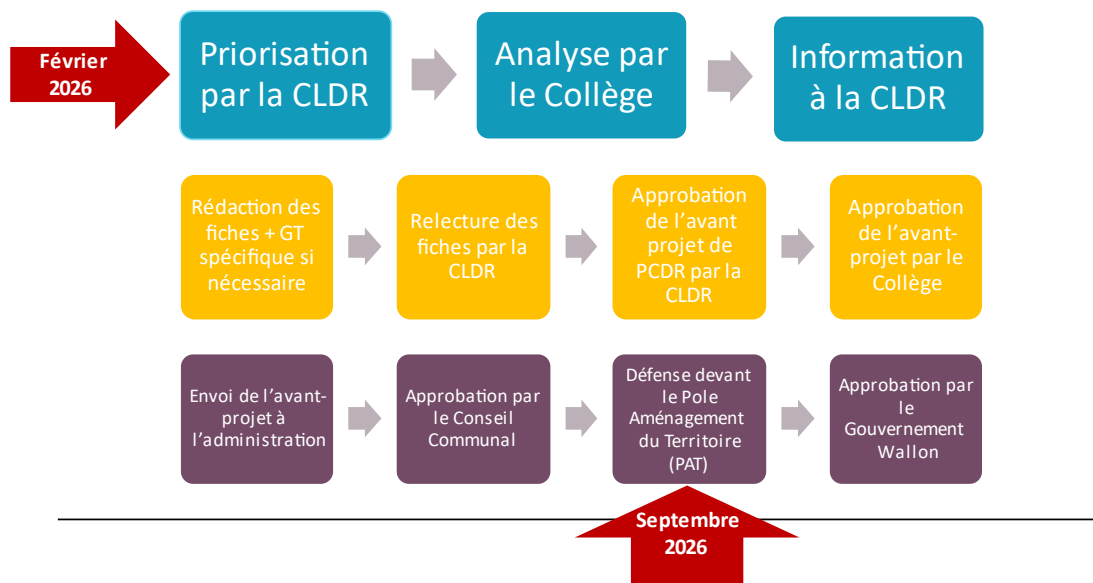
- Certaines fiches seront regroupées suite aux réflexions des futurs groupes de travail.
- La fiche de maison de village à Evrehaille est maintenue en lot 1 jusqu'à ce que l'achat soit confirmé.

3. Les suites

Prochainement, plusieurs groupes de travail seront organisés dans le but d'affiner et rédiger certains projets. Ces groupes de travail seront ouverts aux membres de la CLDR ainsi qu'aux personnes externes susceptibles d'apporter une plus-value dans les réflexions. Les thèmes concernés sont les cœurs de village, la liaison douce et la sécurité routière, les petits producteurs (soutien et lieu(x) d'accueil). Ci-après un rétroplanning optimiste. Nous sommes toujours dans l'attente des décisions de la Ministre Dalq concernant l'actualisation de la circulaire et plus particulièrement des taux de subvention et de ses priorités.



Retroplanning



4. Approbation du rapport annuel de la CLDR

Les membres ont reçu le rapport annuel de la CLDR avec l'invitation. Aucune remarque n'est donnée.



Le rapport annuel est approuvé

Tous les comptes-rendus et informations sur l'Opération de développement rural d'Yvoir sont disponibles sur le site :

<https://frw-pcdr.be/yvoir/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Florence LOUBRIS : f.loubris@frw.be et Katty De Groote : k.degroote@frw.be

Présents :

CUSTINNE Bertrand, MARLAIR Francine, GAUDRON Françoise, DEBOIS Cécile, COLET Marcel, GERLACHE Adrien, BUCHKREMER Jean-Philippe, LIBOIS Marie-France, ELIAS Daniel, BOODTS Guy, DEKKERS Claude, ROSSIGNOL Mark, CORNELIS Matthieu, BOUVIER Miguel.

FREDERICK Raphaël : Président de la CLDR

Nicolas SERVAIS : Commune d'Yvoir – Agent relais PCDR et Auteur du PCDR

Katty De Groote et Florence Loubris : Fondation Rurale de Wallonie

Excusés :

CAUCHIE Delphine, Augustin THERASSE, Matthieu CORNELIS, Julien ROSIERE, Etienne DEFRESNE,
Marie-France LIBOIS, Daniel ELIAS, Jessica LENGELE, Samuel PIRLOT, Catherine MANTEAU.